

Moisson Montréal inc.

Rapport financier

31 mars 2026

Rapport de l'auditeur indépendant	1 – 3
Résultats	4
Évolution de l'actif net	5
Situation financière	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 – 19
Renseignements complémentaires	
Annexe A – Dons en denrées redistribués	20
Annexe B – Produits par centres d'activités	20 – 21
Annexe C – Ventilation des charges	22
Annexe D – Produits financiers et autres	23

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de
Moisson Montréal inc.,

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de **Moisson Montréal inc.** (la « Société »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2026, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 mars 2026, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme de nombreux autres organismes de ce genre, la Société obtient une partie de ses produits sous forme de dons pour lesquels il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre vérification de ces produits s'est limitée aux montants comptabilisés dans les comptes de la Société et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits provenant de dons, de l'excédent des produits (charges) et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices clos les 31 mars 2026 et 2025, de l'actif aux 31 mars 2026 et 2025 et de l'actif net aux 31 mars 2026 et 2025.

De plus, des stocks de denrées appartenant à la Société sont entreposés dans des entrepôts loués à l'extérieur de ses installations et ne sont pas comptabilisés tant qu'ils n'ont pas été reçus à l'entrepôt situé à son siège social, où ils peuvent être adéquatement pesés, catégorisés et évalués. Nous n'avons pas été en mesure de déterminer les ajustements qui auraient dû être apportés aux montants des denrées reçues et récupérées ainsi qu'à l'excédent des produits et des charges des exercices clos les 31 mars 2026 et 2025, ainsi qu'aux stocks de denrées et à l'actif net aux 31 mars 2026 et 2025 et au 1^{er} avril 2024.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Rapport de l'auditeur indépendant (suite)

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

Rapport de l'auditeur indépendant (suite)

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Pierre Raymond

Montréal, Québec
Le 28 mai 2026

Société de comptables professionnels agréés, S.E.N.C.R.L.

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A132389

Résultats

Exercice clos le 31 mars

2026

2025

Approvisionnement alimentaire

Denrées reçues et récupérées	211 524 565 \$	193 256 533 \$
Denrées redistribuées (annexe A)	(201 764 393)	(186 831 022)
Compost, recyclage, déchets et variations d'inventaire	(7 831 669)	(8 537 193)
	<u>1 928 503</u>	<u>(2 111 682)</u>

Activités de distribution alimentaire**Produits**

Dons (annexe B)	11 308 257	10 057 181
Activités de financement (annexe B)	3 401 068	2 942 481
Contributions (annexe B)	495 802	366 652
Location et prestations de services	552 899	513 633
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et actifs incorporels (note 13)	511 776	372 260
Produits financiers et autres (annexe D)	244 594	381 999
	<u>16 514 396</u>	<u>14 634 206</u>

Charges

Opérations (annexe C)	5 735 239	6 579 048
Récupération et approvisionnement (annexe C)	5 565 286	4 512 988
Collecte de fonds (annexe C)	1 738 205	1 589 065
Administration (annexe C)	1 549 902	1 723 042
	<u>14 588 632</u>	<u>14 404 143</u>

Résultat net – Activités de distribution alimentaire avant autres produits (charges)

1 925 764 230 063

Autres produits (charges) (note 15)

Distributions	614 900	-
Dons	(614 900)	-

Résultat net – Activités de distribution alimentaire

1 925 764 230 063

Excédent des produits (charges)

3 854 267 \$ (1 881 619) \$

Total des produits

228 653 861 \$ 207 890 739 \$

Total des charges

224 799 594 209 772 358

Excédent des produits (charges)

3 854 267 \$ (1 881 619) \$

Évolution de l'actif net

Exercice clos le 31 mars

2026

2025

	Affectations internes (note 14)				Non affecté	Total	Total
	Gestion d'immo- bilisations	Investi en immo- bilisations corporelles et actifs incorporels	Pour l'amélioration de l'accessibilité	Non affecté – stocks de denrées			
Solde au début	2 000 000 \$	3 533 340 \$	2 350 000 \$	2 876 546 \$	2 607 280 \$	13 367 166 \$	15 248 785 \$
Excédent des produits (charges)	-	(361 127) *	(900 000)	1 928 503	3 186 891	3 854 267	(1 881 619)
Virement (note 14)	4 484 182	-	644 198	-	(5 128 380)	-	-
Investissement en immobilisations (note 14)	(3 282)	591 703	(1 550 198)	-	961 777	-	-
Solde à la fin	6 480 900 \$	3 763 916 \$	544 000 \$	4 805 049 \$	1 627 568	17 221 433 \$	13 367 166 \$

* Représenté par :

Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations
corporelles et actifs incorporels

513 778 \$

Amortissement des immobilisations corporelles et actifs incorporels

(874 905)

(361 127) \$

Situation financière

31 mars

2026

2025

Actif à court terme

Encaisse (note 3)	4 416 885 \$	8 488 185 \$
Débiteurs (note 4)	1 593 734	99 696
Stocks de denrées	4 805 049	2 876 546
Frais payés d'avance	61 048	40 183
Portion échéant à court terme de placements (note 5)	600 000	1 300 000
	11 476 716	12 804 610

Placements (note 5)

4 004 413 601 344

Placements réservés au support alimentaire des enfants (note 6)

1 081 193 1 045 250

Immobilisations corporelles (note 7)

7 057 897 6 660 061

Actifs incorporels (note 8)

831 1 188

Actif au titre de l'implantation d'un logiciel-service

413 060 135 521

12 557 394 8 443 364

Total de l'actif

24 034 110 \$ 21 247 974 \$

Passif à court terme

Créditeurs et charges à payer (note 9)	1 848 339 \$	2 892 560 \$
Apports reportés afférents à des projets spécifiques (note 10)	83 799	145 527
Apports reportés afférents aux denrées (note 11)	331 334	552 035
Produits reçus d'avance	173 200	160 344
	2 436 672	3 750 466

Apports reportés afférents au support alimentaire des enfants (note 12)

1 081 193 1 045 250

Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et actifs incorporels (note 13)

3 294 812 3 085 092

4 376 005 4 130 342

Total du passif

6 812 677 7 880 808

Actif net**Affectations internes (note 14)**

Gestion d'immobilisations 6 480 900 2 000 000

Investi en immobilisations 3 763 916 3 533 340

Pour l'amélioration de l'accessibilité 544 000 2 350 000

Non affecté – stocks de denrées

4 805 049 2 876 546

Non affecté

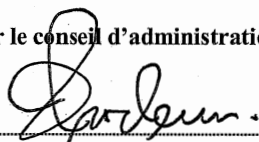
1 627 568 2 607 280

17 221 433 13 367 166

Total du passif et de l'actif net

24 034 110 \$ 21 247 974 \$

Pour le conseil d'administration



Administrateur



Administrateur

Flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars

2026

2025

Activités de fonctionnement

Excédent des produits (charges) 3 854 267 \$ (1 881 619) \$

Éléments sans incidence sur la trésorerie :

Variation des stocks de denrées (1 928 503) 2 111 682

Apports reportés afférents aux projets spécifiques constatés à titre de produits (note 10) (525 581) (1 482 719)

Apports reportés afférents aux denrées constatés à titre de produits (note 11) (1 949 290) (1 485 082)

Apports reportés afférents au support alimentaire des enfants constatés à titre de produits (note 12) - (50 000)

Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et actifs incorporels (note 13) (513 778) (375 121)

Amortissement des immobilisations corporelles et actifs incorporels 874 905 794 159

Amortissement de l'actif au titre de l'implantation d'un logiciel-service 40 656 58 080

Dons de placements constatés à titre de produits (299 980) (180 342)

Revenus de dividendes réinvestis (45 522) -

Perte (gain) sur réalisation de placements 7 915 (1 976)

Variation de la juste valeur marchande des placements 8 435 (26 374)

(476 476) (2 519 312)

Variation d'éléments hors caisse du fonds de roulement (note 18) (1 779 953) 2 860 325

Acquisition d'actifs au titre de l'implantation d'un logiciel-service (318 195) -

Encaissement d'apports reportés afférents aux projets spécifiques (note 10) 463 853 1 504 092

Encaissement d'apports reportés afférents aux denrées (note 11) 1 728 589 1 992 127

Revenus de placements affectés aux apports reportés afférents au support alimentaire des enfants (note 12) 35 943 49 186

(346 239) 3 886 418

Activité de financement

Encaissement d'apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et actifs incorporels (note 13) - 640 913

Activités d'investissement

Acquisition de placements (4 420 702) (1 130 219)

Réalisation de placements 2 010 842 3 012 034

Acquisition d'immobilisations corporelles et actifs incorporels (1 315 201) (845 591)

(3 725 061) 1 036 224

Augmentation (diminution) nette de l'encaisse (4 071 300) 5 563 555

Encaisse au début 8 488 185 2 924 630

Encaisse à la fin 4 416 885 \$ 8 488 185 \$

Informations supplémentaires sans effet sur la trésorerie

Acquisition d'immobilisations corporelles incluse dans les comptes fournisseurs et charges à payer – investissement - \$ 42 817 \$

Apports reportés afférents aux immobilisations inclus dans les subventions à recevoir en fin d'exercice 723 498 \$ - \$

Notes complémentaires

31 mars 2026

1. Constitution et nature des activités

Moisson Montréal inc. (la « Société ») est constituée en vertu de la Partie III de la Loi sur les sociétés du Québec. La Société travaille à assurer un approvisionnement alimentaire optimal aux organismes communautaires desservant les personnes en difficulté de l'Île de Montréal tout en participant au développement de solutions durables pour favoriser la sécurité alimentaire. À titre d'organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu, Moisson Montréal inc. peut émettre des reçus pour dons de bienfaisance.

2. Principales méthodes comptables*Référentiel comptable*

La Société applique comme référentiel les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

Constataion des apports et des produits

La Société applique la méthode du report pour comptabiliser les apports (dons et contributions). Les apports non affectés sont constatés à titre de produits au moment où ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les produits se rapportant aux activités de financement sont constatés au moment de la tenue de l'événement.

Les produits de location sont constatés mensuellement dès qu'ils sont exigibles.

Les prestations de services sont constatées lorsque les services sont rendus.

Les produits financiers et autres sont constatés au moment où ils sont gagnés.

Dons en denrées reçus et redistribués sous forme de produits alimentaires et compost, recyclage, déchets et variations d'inventaire

Le fonctionnement de la Société dépend, en grande partie, de dons reçus sous forme de produits alimentaires. Les dons en denrées reçus et redistribués sont pesés et comptabilisés par catégorie d'aliments afin d'en établir la valeur. Le compost, le recyclage et les déchets sont également pesés et comptabilisés selon la même méthode. Les dons sont évalués à l'aide d'une valeur établie par une firme d'envergure internationale et reconnue dans le domaine de la mesure et de l'analyse de données pour évaluer les denrées reçues, redistribuées ainsi que le compost, le recyclage et les déchets.

Dons reçus sous forme de fournitures, de services ou de biens

Les dons reçus sous forme de fournitures, de services ou de biens (dons en nature) sont comptabilisés à leur juste valeur lorsque celle-ci peut faire l'objet d'une estimation raisonnable. Les apports reçus sous forme de fournitures pour l'exercice 2026 se composent de dons en denrées reçus, de placements en actions cotées en bourse et de dons en services. La juste valeur des dons en denrées reçus est établie à l'aide d'une valeur établie par une firme d'envergure internationale et reconnue dans le domaine de la mesure et de l'analyse de données. Les placements en actions cotées en bourse sont évalués à la juste valeur du marché boursier au moment du transfert des titres. Les dons en services sont évalués à la valeur réelle que la Société aurait payée sur le marché pour ces services. La juste valeur de ces dons de fournitures, de services ou de biens représente 299 980 \$ (180 342 \$ en 2025).

Notes complémentaires

31 mars 2026

2. Principales méthodes comptables (suite)*Accords d'infonuagique*

Pour comptabiliser les dépenses liées à des accords entrant dans le champ d'application de la norme NOC-20, *Traitement comptable des accords d'infonuagique*, la Société a choisi de ne pas appliquer la mesure de simplification. Elle détermine donc si la composante logicielle de l'accord constitue un actif incorporel logiciel ou un logiciel-service. Lorsque la composante logicielle de l'accord ne constitue pas un actif incorporel logiciel, la Société la traite comme un logiciel-service et comptabilise les frais s'y rattachant en charges lorsqu'ils sont engagés. Si des dépenses liées aux activités d'implantation sont directement attribuables à la préparation du logiciel-service en vue de son utilisation prévue, la Société les inscrit à titre d'actifs au titre de l'implantation d'un logiciel-service, dans un poste distinct du bilan libellé comme tel et les comptabilise en charges linéairement sur la période prévue d'accès au logiciel-service.

Lorsque la composante logicielle de l'accord d'infonuagique inclut un actif incorporel logiciel, la Société comptabilise cette composante logicielle en tant qu'actif incorporel.

Dans le cas où il y a des dépenses liées aux activités d'implantation qui sont directement attribuables à la préparation de l'actif incorporel en vue de son utilisation prévue, la Société les inscrit dans le coût de l'actif incorporel logiciel.

Les actifs incorporels sont évalués au coût diminué de l'amortissement cumulé et de toute réduction de valeur dont ils ont fait l'objet. Ils sont amortis selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux de 30 %. Les dépenses liées aux activités d'implantation qui ne sont pas directement attribuables à la préparation de l'actif incorporel logiciel sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont engagées. Les accords d'infonuagique en vigueur au 31 mars 2026 ne comportaient aucune composante constituant un actif incorporel logiciel.

La valeur comptable nette inscrite à titre d'actifs au titre de l'implantation d'un logiciel-service s'élève à 413 060 \$ au 31 mars 2026 (135 521 \$ en 2025). Ces actifs sont comptabilisés en charges selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux de 30 % et une charge de 40 656 \$ a été comptabilisée en 2026 (58 080 \$ en 2025) sous la rubrique consultants et frais informatiques. Au 31 mars 2026, un montant de 318 195 \$ n'a pas été amorti, car l'actif n'était pas en service.

Le montant comptabilisé en charges à l'égard des logiciels-services liés à des accords d'infonuagique s'élève à 70 680 \$ au 31 mars 2026 (95 435 \$ en 2025). Ces charges sont présentées sous la rubrique consultants et frais informatiques à l'état des résultats.

Stocks de denrées

Les stocks de produits alimentaires sont détenus en transit avant leur distribution. Ils sont évalués à l'aide d'une valeur établie par une firme d'envergure internationale et reconnue dans le domaine de la mesure et de l'analyse de données.

Notes complémentaires

31 mars 2026

2. Principales méthodes comptables (suite)*Immobilisations corporelles*

Les acquisitions d'immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût tandis que les dons reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à leur juste valeur à la date du don. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux suivants :

Bâtiment	5 %
Matériel roulant	30 %
Matériel de réfrigération et congélation	20 %
Matériel informatique	30 %
Matériel de bureau et d'entrepôt	20 % et 30 %

Actifs incorporels

Les acquisitions d'actifs incorporels sont comptabilisées au coût tandis que les dons reçus sous forme d'actifs incorporels sont comptabilisés à leur juste valeur à la date du don. Les actifs incorporels détenus par la Société sont amortis selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux de 30 %.

Dépréciation des actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent qu'ils n'ont plus aucun potentiel de service pour la Société. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède la valeur résiduelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa valeur résiduelle.

Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et actifs incorporels

Les montants reçus affectés spécifiquement pour l'achat d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels et les dons reçus sous forme d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels sont enregistrés comme apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et actifs incorporels et amortis selon la durée de vie utile des immobilisations corporelles et actifs incorporels correspondants. Lorsqu'une partie d'un montant affecté peut être utilisée, avec l'accord du donateur, pour couvrir des charges courantes, cette partie de l'apport reporté est alors virée aux produits de l'exercice.

*Instruments financiers**Évaluation*

La Société évalue initialement ses instruments financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements qu'elle évalue à la juste valeur qui est déterminée selon le cours de clôture au 31 mars 2026 pour les titres cotés en bourse ou à la juste valeur fournie par les gestionnaires pour les autres placements. La variation de la juste valeur est comptabilisée dans les résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des subventions à recevoir, des distributions à recevoir de la Fondation du Grand Montréal et des autres sommes à recevoir.

Les passifs financiers se composent des comptes fournisseurs et charges à payer et des dons à payer à la Fondation du Grand Montréal.

Notes complémentaires

31 mars 2026

2. Principales méthodes comptables (suite)

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé au résultat net. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée au résultat net.

Utilisation d'estimations

La présentation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et de passif éventuels ainsi que sur les montants des produits et des charges de l'exercice. Les éléments significatifs des états financiers qui requièrent davantage l'utilisation d'estimations incluent la durée de vie utile des immobilisations corporelles et des actifs incorporels ainsi que la détermination de la valeur des denrées et la juste valeur des placements. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

3. Encaisse

	2026	2025
Encaisse	2 876 199 \$	2 733 472 \$
Encaisse à taux progressif	1 540 686	5 754 713
	4 416 885 \$	8 488 185 \$

4. Débiteurs

	2026	2025
Subventions à recevoir	895 813 \$	-
Distributions à recevoir de la Fondation du Grand Montréal (note 15)	614 900	-
Autres sommes à recevoir	40 288	30 501
Intérêts courus à recevoir	8 086	19 148
Taxes de vente	34 647	50 047
	1 593 734 \$	99 696 \$

Notes complémentaires

31 mars 2026

5. Placements

	2026		2025	
	Coût	Juste valeur	Coût	Juste valeur
Certificats de placement garanti, taux variant de 3,81 % à 3,82 %, échéant jusqu'en novembre 2026	600 000 \$	600 000 \$	1 900 000 \$	1 900 000 \$
Fonds communs de placement	4 010 281	4 002 220	-	-
Actions canadiennes	2 540	2 193	1 317	1 344
	4 612 821 \$	4 604 413	1 901 317 \$	1 901 344
Portion échéant à court terme		600 000		1 300 000
		4 004 413 \$		601 344 \$

6. Placements réservés au support alimentaire des enfants

	2026		2025	
	Coût	Juste valeur	Coût	Juste valeur
Encaisse	1 081 193 \$	1 081 193 \$	625 250 \$	625 250 \$
Certificats de placement garanti	-	-	420 000	420 000
	1 081 193 \$	1 081 193 \$	1 045 250 \$	1 045 250 \$

7. Immobilisations corporelles

	2026		2025
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Terrain	1 460 619 \$	- \$	1 460 619 \$
Bâtiment	5 813 768	3 303 747	2 510 021
Matériel roulant	2 279 892	1 395 486	884 406
Matériel de réfrigération et congélation	1 314 967	1 038 614	276 353
Matériel informatique	807 149	670 952	136 197
Matériel de bureau et d'entrepôt	3 757 963	1 967 662	1 790 301
	15 434 358 \$	8 376 461 \$	7 057 897 \$
			6 660 061 \$

Aucun amortissement n'a été enregistré sur un montant de 224 557 \$ (636 956 \$ en 2025) de matériel de bureau et d'entrepôt, car ils n'étaient pas en service au 31 mars 2026.

Notes complémentaires

31 mars 2026

8. Actifs incorporels

	2026		2025
	<u>Coût</u>	<u>Amortissement cumulé</u>	<u>Valeur nette</u>
Matériel multimédia – Programme de récupération alimentaire en supermarchés	36 544 \$	35 713 \$	831 \$
			1 188 \$

9. Crédoeurs et charges à payer

	2026	2025
Comptes fournisseurs et charges à payer	543 778 \$	2 325 387 \$
Dons à payer à la Fondation du Grand Montréal* (note 15)	664 900	-
Salaires et vacances à payer	545 007	495 241
Sommes à remettre à l'État	94 654	71 932
	1 848 339 \$	2 892 560 \$

* Comprend un montant de 50 000 \$ reçu de la Fondation Marcelle et Jean Coutu pour le fonds de dotation de la Fondation du Grand Montréal. La Société a agi comme intermédiaire pour ce don.

Notes complémentaires

31 mars 2026

10. Apports reportés afférents à des projets spécifiques

Les apports reportés sont destinés à couvrir les charges de fonctionnement de projets menés par la Société.

Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	Walmart – Luttez contre la faim	General Mills Hometown Grant program	Autres projets	2026	2025
Solde au début	- \$	28 278 \$	117 249 \$	145 527 \$	124 154 \$
Apports reçus au cours de l'exercice	65 251	-	398 602	463 853	1 504 092
Apports constatés à titre de produits	(65 251)	(28 278)	(432 052)	(525 581)	(1 482 719)
Solde à la fin	Néant \$	Néant \$	83 799 \$	83 799 \$	145 527 \$

Notes complémentaires

31 mars 2026

11. Apports reportés afférents aux denrées

Les apports reportés sont destinés à l'achat de denrées.

Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	BAQ	Faim des vacances	Paniers de Noël	Fondation Marcelle et Jean Coutu	Autres projets	2026	2025
Solde au début	339 329 \$	10 000 \$	- \$	201 674 \$	1 032 \$	552 035 \$	44 990 \$
Apports reçus au cours de l'exercice	913 104	178 645	270 000	100 000	266 840	1 728 589	1 992 127
Apports constatés à titre de produits	(1 252 433)	(188 645)	(260 000)	(85 340)	(162 872)	(1 949 290)	(1 485 082)
Solde à la fin	Néant \$	Néant \$	10 000 \$	216 334 \$	105 000 \$	331 334 \$	552 035 \$

Notes complémentaires

31 mars 2026

12. Apports reportés afférents au support alimentaire des enfants

Les apports reportés représentent des fonds encaissés qui, en vertu d'affectations externes, sont destinés aux parents et aux enfants de l'Île de Montréal vivant une situation de pauvreté. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
Solde au début	1 045 250 \$	1 046 064 \$
Revenus de placements affectés au projet	35 943	49 186
Apports constatés à titre de produits	<u>-</u>	<u>(50 000)</u>
Solde à la fin	<u>1 081 193 \$</u>	<u>1 045 250 \$</u>

13. Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et actifs incorporels

Les apports reportés représentent des fonds encaissés qui, en vertu d'affectations externes, sont destinés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels et des dons reçus sous forme d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
Solde au début	3 085 092 \$	3 035 893 \$
Apports reçus ou à recevoir au 31 mars	723 498	424 320
Amortissement	<u>(513 778)</u>	<u>(375 121)</u>
Solde à la fin	<u>3 294 812 \$</u>	<u>3 085 092 \$</u>

Aucun amortissement n'a été enregistré sur un montant de 149 620 \$ en 2025, car les immobilisations corporelles y afférentes n'étaient pas en service au 31 mars 2025.

14. Affectations internes*Gestion d'immobilisations*

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration de la Société a décidé de réserver un montant de 4 484 182 \$ pour la gestion d'immobilisations en prévision d'éventuels travaux nécessaires pour maintenir la bonne condition des immobilisations de la Société et un montant de 3 282 \$ a été investi afin d'acquérir des immobilisations.

Investi en immobilisations corporelles et actifs incorporels

Le conseil d'administration a décidé de grever d'une affectation interne le montant de l'actif net investi en immobilisations corporelles et actifs incorporels et de le présenter après déduction des apports reportés et des comptes fournisseurs afférents aux immobilisations.

Notes complémentaires

31 mars 2026

14. Affectations internes (suite)*Pour l'amélioration de l'accessibilité*

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration de la Société a réservé un montant de 644 198 \$ pour la mise en route de projets visant à obtenir des denrées auprès d'agriculteurs et améliorer leur service de distribution dans l'Est de la ville de Montréal et un montant de 2 450 198 \$ a été utilisé au cours de l'exercice.

15. Fonds de dotation et fonds philanthropique à la Fondation du Grand Montréal*Fonds de dotation*

Au cours d'un exercice précédent, la Société a établi à la Fondation du Grand Montréal (FGM) un fonds de dotation dans le but de créer une source de financement permanente et autonome dont les actifs sont investis dans une perspective à long terme. Les sommes recueillies au cours de l'exercice pour le Fonds Moisson Montréal à la FGM proviennent de dons de fondations privées, de particuliers et d'entreprises.

Les sommes recueillies par la FGM, qui totalisent 1 518 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2026 (51 225 \$ en 2025) ont été placées dans le fonds d'investissement de la FGM (FIGM) conformément à la politique de placement de la FGM et seront gardées pendant une période minimale de dix ans depuis sa création en 2020. La FGM distribue annuellement des sommes provenant des revenus du fonds, conformément à sa politique de distribution. Les distributions ainsi reçues sont comptabilisées dans les produits de distribution à l'état des résultats de la Société au moment où la FGM les transfère à la Société. Le solde du fonds au 31 mars 2026 était de 1 994 573 \$ (1 925 638 \$ en 2025).

Fonds philanthropique

Au cours de l'exercice, la Société n'a transféré aucune somme (Néant \$ en 2025) à la FGM dans un fonds philanthropique désigné à durée limitée. Le fonds est destiné à soutenir Moisson Montréal inc. dans la poursuite de sa mission. La FGM investit les sommes reçues dans le fonds d'investissement de la FGM (FIGM), conformément à sa politique de placement. Les sommes, la valeur marchande de l'actif ainsi que les revenus qu'elles généreront, seront retournés à la Société après une période minimale de six ans depuis sa création en 2020. Les distributions ainsi reçues sont comptabilisées dans les produits de distribution à l'état des résultats de la Société au moment où la FGM les transfère à la Société. Le solde du fonds au 31 mars 2026 était de 14 152 082 \$ (13 682 306 \$ en 2025).

Politique de la FGM quant à la distribution des revenus pour le fonds de dotation et le fonds philanthropique

Le taux de distribution est fixé annuellement par le conseil d'administration de la FGM sur la recommandation du comité des placements à un minimum de 3,5 % de la valeur marchande moyenne de clôture du fonds durant les 12 trimestres prenant fin le 31 décembre de l'année précédente. Dans le cas des nouveaux fonds dont l'établissement date de moins de 12 trimestres, le montant total des distributions d'une année donnée est fixé au taux déterminé par le conseil d'administration de la FGM multiplié par la valeur marchande moyenne de clôture du fonds de tous les trimestres depuis son établissement jusqu'au 31 décembre de l'année précédente. Dans le cas du fonds philanthropique, la Société peut demander une distribution supérieure à celle établie par la FGM jusqu'à un maximum annuel équivalent à 17 % de la valeur marchande du fonds au 31 décembre de l'année précédente.

Notes complémentaires

31 mars 2026

15. Fonds de dotation et fonds philanthropique à la Fondation du Grand Montréal (suite)

Le taux de distribution est fixé à 3,5 %, afin de respecter le contingent requis pour que la FGM puisse conserver son statut d'organisme de bienfaisance. La recommandation est de verser 3,5 % de la valeur marchande moyenne pour l'ensemble des fonds de la FGM. Advenant que la FGM n'a pas versé la somme minimale au global, elle se réserve le droit de verser des contributions au détenteur de son choix.

Au cours de l'exercice, la FGM a distribué à la Société un montant de 614 900 \$ (Néant \$ en 2025 à la demande de la Société). Ce montant est inclus dans les créditeurs et charges à payer à titre de dons à payer à la FGM et a été réinvesti auprès de la FGM subséquemment à la clôture de l'exercice.

16. Instruments financiers*Risques et concentrations*

La Société, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de la Société aux risques à la date de l'état de la situation financière, soit au 31 mars 2026.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait la Société à subir une perte financière. Le risque de crédit pour la Société est principalement lié aux subventions à recevoir, aux distributions à recevoir de la Fondation du Grand Montréal et aux autres sommes à recevoir. Au 31 mars 2026, 82 % (83 % en 2025) des autres sommes à recevoir étaient à recevoir d'un organisme.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risques : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. La Société est exposée au risque de taux d'intérêt et au risque de prix autre.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. La Société est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt variable (encaisse à taux progressif) qui l'assujettissent à un risque de flux de trésorerie et ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe (certificats de placement garanti) qui l'assujettissent à un risque de juste valeur.

Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix de marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. La Société est principalement exposée à ce risque à l'égard de ses actions canadiennes et ses fonds communs de placement. La politique de placement circonscrit le risque de prix autre en limitant le maximum de titres à revenu variable et à revenu fixe pouvant être détenus. Le risque et la volatilité des rendements des placements sont atténués du fait que la répartition des placements se fait entre différents secteurs.

Notes complémentaires

31 mars 2026

17. Informations à fournir concernant le capital

La Société définit son capital comme étant le solde de l'actif net affecté et non affecté. La Société est soumise à une exigence externe en matière d'accumulation de capital de la part du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (CIUSSS C-S) dans le cadre du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC). La Société a reçu au courant de l'exercice dans le cadre du PSOC un montant de 160 905 \$ (154 541 \$ en 2025). La Société doit limiter son excédent financier accumulé non affecté à un montant inférieur à 25 % de ses dépenses annuelles. En cas de défaut, le CIUSSS C-S pourrait diminuer la subvention annuelle voire révoquer son soutien financier. Au 31 mars 2026, la Société respecte cette exigence.

En matière de gestion du capital, la Société vise de façon générale à maintenir un capital suffisant lui permettant de garder un niveau de liquidité satisfaisant afin de répondre de façon régulière et continue à sa mission qui est la récupération et la distribution des denrées alimentaires aux familles les plus démunies de la région de Montréal.

Comme ses principales activités de levée de fonds sont saisonnières et se concentrent au mois de décembre de chaque année, la Société s'est fixée comme objectif de garder en termes de liquidité immédiate, l'équivalent d'environ six mois d'opérations. Cela assure un coussin financier adéquat et maintient une constance dans ses offres de service. Ainsi, la Société sera moins vulnérable face aux fluctuations à court et à moyen termes de ses sources de revenus, et pourra assurer le remplacement au moment opportun de ses équipements et installations.

L'encaisse excédentaire non nécessaire aux activités courantes sera confiée à des professionnels en gestion de portefeuilles afin d'obtenir un rendement appréciable avec un minimum de risque. La direction vérifie de façon périodique que les règles d'investissement établies sont respectées afin d'assurer la garantie du capital investi.

18. Flux de trésorerie

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
<i>Variation d'éléments hors caisse du fonds de roulement</i>		
Débiteurs	(770 540) \$	990 839 \$
Frais payés d'avance	(20 865)	645
Créditeurs et charges à payer	(1 001 404)	1 935 738
Produits reçus d'avance	<u>12 856</u>	<u>(66 897)</u>
	<u>(1 779 953) \$</u>	<u>2 860 325 \$</u>

19. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice 2025 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de 2026.

Renseignements complémentaires

Exercice clos le 31 mars

2026

2025

ANNEXE A – DONS EN DENRÉES REDISTRIBUÉS

Stocks de denrées au début	2 876 546 \$	4 988 228 \$
Denrées reçues	211 524 565	193 256 533
Compost, recyclage, déchets et variations d'inventaire	(7 831 669)	(8 537 193)
	206 569 442	189 707 568
Stocks de denrées à la fin	(4 805 049)	(2 876 546)
	201 764 393 \$	186 831 022 \$

ANNEXE B – PRODUITS PAR CENTRES D'ACTIVITÉS

Produits

Dons

Fondation Marcelle et Jean Coutu (incluant un amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles de 2 002 \$ (2 861 \$ en 2025))

Entreprises

Particuliers

Autres fondations et communautés religieuses

Centraide Grand Montréal

Dons planifiés

602 002 \$	502 861 \$
1 970 072	1 256 155
3 177 841	2 352 998
4 465 718	4 813 277
418 786	424 915
673 838	706 975
11 308 257 \$	10 057 181 \$

Renseignements complémentaires

Exercice clos le 31 mars

2026

2025

ANNEXE B – PRODUITS PAR CENTRES D'ACTIVITÉS (suite)

Produits (suite)

Activités de financement

Banques alimentaires du Québec (BAQ)

1 787 639 \$

1 504 784 \$

Tournoi de golf

451 515

402 161

Autres activités

1 161 914

1 035 536

3 401 068 \$

2 942 481 \$

Contributions

Gouvernement du Québec

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux
du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (note 17)

160 905 \$

154 541 \$

Emploi-Québec

14 979

17 696

Autres programmes provinciaux

10 016

1 476

Autres

Programme municipal

309 902

192 939

495 802 \$

366 652 \$

Renseignements complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2026

ANNEXE C – VENTILATION DES CHARGES

L'activité « Opérations » regroupe les départements de l'entrepôt, de la transformation, de l'immobilier, des relations communautaires et de la gestion des bénévoles. L'activité de « Récupération et approvisionnement » regroupe les départements de cueillette et des achats. Le département de « Collecte de fonds » comprend les départements des événements et de la philanthropie.

	Opérations	Récupé- ration et approvi- sionne- ment	Collecte de fonds	Adminis- tration	Total 2026	Total 2025
Salaires*	2 762 137 \$	1 085 005 \$	1 014 595 \$	811 446 \$	5 673 183 \$	5 150 419 \$
Support aux organismes	141 789	-	-	-	141 789	1 907 268
Achats de produits**	-	3 309 808	-	-	3 309 808	2 366 994
Amortissement des immobilisations corporelles et actifs incorporels	579 864	247 109	-	47 932	874 905	794 159
Entretien et réparations	534 765	150 317	-	-	685 082	647 265
Consultants et frais informatiques	-	-	-	437 744	437 744	506 309
Transport externe	17 813	370 290	-	-	388 103	429 228
Fournitures d'entrepôt	556 750	4 190	-	-	560 940	424 483
Activités de financement						
Tournoi de golf	-	-	167 185	-	167 185	95 262
Autres activités	-	-	116 646	-	116 646	203 262
Honoraires professionnels	156 435	-	62 609	153 258	372 302	292 362
Sous-contractants	145 279	156 296	-	-	301 575	248 958
Chauffage et électricité	287 922	-	-	-	287 922	240 311
Promotion	-	-	263 498	-	263 498	211 750
Location d'équipement	138 537	82 377	-	-	220 914	154 368
Frais de rebuts	171 422	-	-	-	171 422	125 644
Véhicules	-	126 850	-	-	126 850	117 443
Télécommunications	18 726	2 945	4 146	42 533	68 350	75 028
Frais de banque et transactionnels	-	-	69 524	1 000	70 524	73 435
Frais de recrutement	66 143	-	-	-	66 143	63 378
Frais de bureau	7 568	-	32 597	30 626	70 791	62 808
Assurances	63 200	18 172	-	-	81 372	60 578
Formation	68 969	279	-	-	69 248	58 241
Taxes municipales	1 617	-	-	-	1 617	44 995
Frais de déplacement et de représentation	8 643	11 648	7 405	10 792	38 488	40 959
Charges diverses	7 660	-	-	14 571	22 231	9 236
	5 735 239 \$	5 565 286 \$	1 738 205 \$	1 549 902 \$	14 588 632 \$	14 404 143 \$

* La clé de répartition des salaires entre les différentes activités est la proportion du temps consacré par les employés à chacune des activités. Les autres charges sont imputées directement aux activités auxquelles elles se rapportent.

** Au cours de l'exercice, la Société a reçu des dons désignés de 1 226 574 \$ (1 458 079 \$ en 2025) pour l'achat de produits.

Renseignements complémentaires

Exercice clos le 31 mars

2026

2025

ANNEXE D – PRODUITS FINANCIERS ET AUTRES

Intérêts et dividendes	260 944 \$	353 649 \$
Gain (perte) sur réalisation de placements	(7 915)	1 976
Variation de la juste valeur marchande des placements	<u>(8 435)</u>	<u>26 374</u>
	<u>244 594 \$</u>	<u>381 999 \$</u>